

# Communiqué de presse

22 novembre 2012

## Ceci n'est pas un accord social

**Après de longs mois de négociations, le dialogue social est tombé à l'eau pour les secteurs fédéraux de soins de santé.**

Sur la table, un budget de 50 mio d'euros pour les employeurs et travailleurs des soins de santé. Les Ministres des Affaires sociales et de l'Emploi ont, dès le début, stipulé que 40 mio d'euros devraient être attribués à de l'emploi, et 10 mio d'euros au pouvoir d'achat et à la réduction de la charge de travail.

Les syndicats et les ministres se sont mis d'accord sur un texte le 24 octobre dernier. La plupart des organisations patronales, représentant environ 90% des institutions de soins fédérales, n'était par contre pas d'accord avec la proposition sur la table.

Les employeurs soutiennent la création d'emplois dans les secteurs des soins de santé et saluent l'effort du Gouvernement d'investir 40 mio € dans nos secteurs, particulièrement en cette période de crise. Nous ne pouvons que constater que le Gouvernement s'efforce à créer de nouveaux emplois alors que les emplois existants sont et restent sous-financés.

Par contre, les Ministres Onkelinx et De Coninck et les syndicats choisissent à affecter 10 mio € du budget de l'accord à des mesures qui ne répondent pas aux besoins du secteur des soins de santé, et qui ne tiennent pas compte du vieillissement croissant de la population et du marché du travail.

L'existence d'un accord social suppose un accord formel en tripartite de l'ensemble des organisations syndicales, des organisations patronales et du Gouvernement, comme cela a toujours été le cas pour les accords sociaux précédents.

Stipuler que le document déposé est un accord social en bonne et due forme met à mal le principe de la tripartite et porte préjudice au climat social, présent et futur.

Les employeurs invitent les ministres et les syndicats à se remettre autour de la table pour arriver à un accord social à part entière, qui puisse être approuvé par toutes les parties.

### Plus d'information

Hildegard Hermans, ABH-BVZ, 03 8213770  
Nathalie Noel, COBEPRIVE, 0486 224017  
Patricia Deldaele, CBI, 02 6440614  
Myriam Hubin, FIH, 081 210 42 94

Olivier Destexhe, Fnams, - MID, 0478 377143  
Katia Debaetselier, ICURO, 02 2868559  
Valerie Victoor, Santhea, 02 210 42 94  
Klaartje Theunis, Zorgnet Vlaanderen, 0474/837708